

# PROJET DE FONCTIONNEMENT

## 2014/15

### La Présentation

POLE : Enfance Jeunesse  
SECTEUR : Animation



## SOMMAIRE

- I. Période de validité et pilotage du projet**
- II. Condition de participation**
- III. Principes éducatifs de référence**
- IV. Interaction avec les autres pôles et/ou services**
- V. Bien fondé d'un accueil de loisirs**
- VI. Organisation des différents temps de l'ALSH**
- VII. Les séjours**
- VIII. Les différents acteurs et leur rôle**
- IX. Journée type**
- X. Ressources et moyens**
- XI. Public ciblé et capacité d'accueil**
- XII. La cité de la présentation et notre public**
- XIII. Tableau de synthèse des actions socio-éducatives de l'ALSH**
- XIV. Présentation du projet d'action**

Dans la continuité des projets social et éducatif, Nouvel Horizon présente le projet pédagogique du secteur Animation qui s'adresse plus particulièrement aux adhérents de la structure de la cité de la Présentation âgés de 6 à 16 ans.

## I. Période de validité et pilotage du projet

La validité du présent projet pédagogique concerne la période **de septembre 2014 à août 2015**, sauf modification approuvée par la direction de l'association.

Date de démarrage : 08 septembre 2014

Date de clôture prévisionnelle : 31 juillet 2015

Pendant les périodes scolaires les enfants sont accueillis le mercredi à 12H00 directement dans les écoles à proximité de notre structure : Malsert 1, Malsert 2 et Marcel Pagnol. Les enfants ne fréquentant pas ces établissements peuvent se rendre directement à l'association à 12H30.

Les ados sont accueillis les mercredis de 13H30 à 17H30. Ces horaires sont modulables selon les activités.

Pendant les vacances les enfants sont accueillis tout au long de la journée pendant la semaine (du lundi au vendredi), soit sur le site de Nouvel Horizon Présentation, soit en séjours extérieurs.

Responsable de l'action : M. R. MORIERAS

Directrice de l'ALSH site La Présentation : Mme. S. ABASSI

## II. Conditions de participation

Les bénéficiaires de l'ALSH doivent être adhérents à l'association.

L'adhésion est validée lorsque le dossier d'inscription est rendu complet (dont principalement : la signature du règlement intérieur qui implique le respect des règles d'hygiène et de sécurité, l'adhésion aux conditions de participation financières selon les activités proposées, le renseignement de la fiche sanitaire, la fourniture de l'attestation d'assurance).

## III. Principes éducatifs de référence

Trois principes éducatifs issus du projet éducatif de Nouvel Horizon ont plus particulièrement été retenus :

- Promouvoir les actions favorisant l'acte citoyen,
- Favoriser l'acquisition de savoirs être et savoirs faire,
- Impulser des projets adossés à une thématique transversale.



#### IV. Interaction avec les autres pôles et/ou services

Dans ses phases pratiques, le projet pédagogique se traduit par trois actions. **On entend par action, toutes les animations concrètes mises en œuvre par le public en lien avec les objectifs définis par l'équipe d'animation.** Les actions qui seront mis en place constitueront des passerelles entre les pôles et les services de Nouvel Horizon. Ils favorisent également les rencontres, la mutualisation de moyens (humains et matériels) et le partage d'expériences entre les publics jeunes et adultes.

#### V. Bien fondé d'un accueil de loisirs

Quoi de mieux que les loisirs pour découvrir et se découvrir ?

Pour grandir, il y a la famille et l'école, mais pas seulement ! Le temps libre participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de se construire à son rythme, en fonction de ses besoins et ses envies.

Nous voulons ainsi proposer un réel lieu de loisirs ! C'est-à-dire une structure où l'enfant prend plaisir à vivre en toute tranquillité, à s'amuser, rencontrer ses copains, grandir à son rythme, partir à la découverte de nombreuses activités et partager ses expériences et envies avec les autres enfants et adultes. L'enfant pourra donc construire ses temps de loisirs, vivre ses projets...

Tout un programme qu'il est important d'organiser. Ce projet de fonctionnement, élaboré en équipe, tente donc de vous expliquer toute cette préparation.

Nouvel Horizon a défini les orientations de l'accueil de loisirs à travers son projet éducatif selon trois principaux objectifs :

- Développer l'accès aux loisirs au plus grand nombre,
- Proposer un cadre structurant permettant la réalisation de projets collectifs,
- Impulser l'ouverture culturelle et au monde par la pratique de multiples formes d'expression.
- Développer les animations locales

Que vous soyez parents, professionnels, partenaires, ce document présente les nombreuses idées qui permettront de faire vivre l'ALSH Nouvel Horizon, accueillant les adhérents de l'association âgés de 6 à 16 ans.



## VI. Organisation des différents temps de l'ALSH

Voici une représentation des différents temps d'une journée à l'ALSH, les horaires indiqués permettent d'avoir des repères. Mais l'important étant le rythme de l'enfant, nous sommes à même de les adapter.

### 1- L'accueil du matin et du soir

Le matin, nous accueillons les enfants à partir de 8h30, jusqu'à 9h. Pendant les vacances, une fois par semaine jusqu'à 10h.

Le groupe des 6-8 ans sera accueilli au Fructidor et le groupe des 9-11 ans à Lucie Aubrac.

Ce moment est important, les parents nous confient leurs enfants, il est nécessaire de prendre les informations concernant les enfants. Les animateurs doivent être capables d'informer également les parents sur le déroulement de la journée.

### 2- Les activités du matin et de l'après-midi

Les activités sont annoncées sur le planning proposé aux enfants. Elles vont être variées (manuelles, sportives, artistiques...) et permettent aux enfants de découvrir et de s'épanouir durant leur journée. Les animateurs ont comme mission de préparer le matériel et les lieux, pour ensuite accompagner les enfants donc la réalisation de ces activités.

Le rangement se fait conjointement par les animateurs et les enfants, répondant aux objectifs d'autonomie et de responsabilisation que nous voulons développer au centre.

Le matin, les activités se font entre 10h et 11h30 et l'après-midi, entre 14h30 et 16h30. Ces horaires peuvent varier en fonction de l'activité.

### 3- Le repas

Le temps du repas en accueil de loisirs est un temps particulier dans la vie de l'enfant, une heure qui représente une coupure dans le rythme du temps de loisirs. Durant cette pause méridienne, il n'y a pas que le déjeuner lui-même qui est important : tout ce qui se passe avant, pendant ou après sera déterminant pour le repas, mais aussi pour la suite de la journée.

Le milieu d'une journée est synonyme de fatigabilité et de vulnérabilité pour l'enfant. Il correspond à un creux d'énergie. Ce temps doit offrir de bonnes conditions de calme et de convivialité pour remplir son rôle réparateur.

Avant mai 2013, le repas était fourni par les parents, chaque enfant avait son propre panier repas. Nous avons eu l'opportunité de bénéficier de la restauration municipale. Depuis le mercredi 15 mai, le déjeuner est identique pour tous les enfants. Les repas sont élaborés par un diététicien, ils sont équilibrés et en quantité suffisante.

Les repas chauds sont servis à 12h à la cantine de Lucie Aubrac et les pique-niques sont amenés par la direction aux différents groupes, sur leur lieu d'activité.



#### 4- Le temps libre

Après le repas, nous avons tous besoin d'un temps libre. En accueil de loisirs, nous le mettons en place de 13h à 14h environ.

Dans le respect des besoins physiologiques de l'enfant, ce temps libre sera calme pour certains ou un peu plus sportif pour d'autres. L'équipe d'animateurs propose alors divers ateliers où l'enfant est en accès libre : lecture, jeux sportifs... L'animateur aménage l'espace pour que les enfants puissent se retrouver entre eux, discuter, se reposer. Il gère cet espace, joue avec l'enfant.

#### 5- Le goûter

De même que le déjeuner, le goûter est maintenant fourni par la restauration municipale. Il est donc élaboré dans la continuité du repas du midi.

Après le rangement de l'activité de l'après-midi, le groupe et les animateurs organisent le goûter ensemble, vers 16h30 : lavage de mains, préparation de la nourriture et boissons, distribution par les enfants. Cela permet de les responsabiliser et de les faire participer. C'est un moment convivial, qui permet des échanges, un retour sur la journée.

#### 6- Réunion de l'équipe d'animation

La réunion en présence de la direction et des animateurs se commence après le départ de tous les enfants. Ce temps d'échanges a pour objectifs de faire un retour sur le déroulement de la journée, permettre aux animateurs et à la direction de s'exprimer sur les points positifs et négatifs. La réunion permet également de finir de ranger la structure et de préparer les activités du lendemain ou des séances suivantes.

## VII. LES SEJOURS

Dans la continuité de nos actions axées sur l'implication, l'expression des jeunes et sur la vie en collectivité, nous organisons, en collaboration avec notre public, des mini séjours ou des séjours avec des thématiques diversifiées riches et variées. Le principe de ces animations est de permettre à un groupe d'enfants ou d'adolescents de vivre une expérience, une aventure, en dehors de leur centre et de leur contexte environnemental et familial. Le plus souvent, nous choisissons, dans la mesure du possible avec les jeunes, une destination favorisant la découverte environnementale, sportive et ou culturelle. Il peut s'agir d'un séjour se déroulant dans un lieu fixe, semi-itinérant, voir itinérant. Les structures d'hébergement sont en général des campings, des centres des vacances ou des auberges de jeunesse. Leur durée évolue d'une à cinq nuitées suivant la nature du séjour.



## VIII. LES DIFFERENTS ACTEURS ET LEUR ROLE

L'accueil de loisirs Nouvel Horizon fonctionne avec la participation de différents acteurs, chacun ayant un rôle bien distinct.

### 1- L'équipe de direction

L'équipe de direction comprend le directeur de Nouvel Horizon, le coordonateur enfance/jeunesse/famille et la directrice de l'ALSH. Des temps de réunion permettent de structurer l'action socio éducative. La direction est garante du bon fonctionnement de l'ALSH.

En rédigeant le projet de fonctionnement et les différents projets d'animation, l'équipe de direction structure l'action socio éducative.

Elle veille au respect des règles de bonnes pratiques et à la réglementation en vigueur. Elle coordonne l'équipe d'animation, qu'elle accompagne et évalue. La direction est également le relais entre les différents acteurs.

Cette année, le pôle famille n'est plus animé par une animatrice famille. Il a été décidé de favoriser la passerelle ALSH-famille. De ce fait, la directrice de l'ALSH impulsera les activités impliquant les parents.

### 2- L'équipe d'animation

L'équipe d'animation selon la législation est composée à 50% au minimum d'animateurs diplômés BAFA ou équivalent, à 25% maximum de stagiaires et 25% maximum de non diplômés.

Les qualités demandées sont les suivantes :

- Etre assidu et ponctuel
- Etre disponible, enthousiaste
- Avoir le sens des relations humaines
- Echanger, dialoguer, écouter, comprendre
- Etre dynamique, créatif, imaginatif
- S'adapter
- Etre patient
- Etre autonome

Les compétences demandées sont :

- Lire et comprendre le projet de fonctionnement et les projets d'animation
- Avoir des connaissances dans le montage et l'accompagnement de projet
- Anticiper les comportements et réactions des enfants et adolescents
- Organiser un programme d'activité ou participer à son organisation
- Résister à la fatigue physique et au bruit
- Réagir aux événements avec calme et maîtrise de soi
- Travailler en équipe
- Etre rigoureux dans l'organisation du travail
- Prendre des initiatives



- Avoir le sens des responsabilités
- Partager des connaissances
- Faire face aux problèmes d'un enfant
- Concevoir des animations culturelles, manuelles, sportives, ludiques ...
- Aider les jeunes à élaborer des projets
- Respecter et faire respecter les consignes de sécurité
- S'adapter à différents publics
- Connaître l'environnement social
- Répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant, garantir sa sécurité, son bien-être affectif et physique
- Animer des jeux et activités adaptés à l'âge et au rythme de l'enfant
- Aménager l'espace prévu pour ses activités, préparer, installer et ranger le matériel pédagogique et de détente

### 3- L'enfant

C'est lui qui est accueilli et c'est pour lui et avec lui que la structure existe. Toute la réflexion de l'équipe d'animation part donc de l'enfant, de ses besoins, capacités, envies. Les réunions d'enfants, les panneaux de libre expression sont des exemples d'outils mis en place pour encourager l'enfant à s'exprimer. L'enfant étant acteur de ses vacances, de son temps de loisirs, il vient au centre pour s'amuser, rencontrer et découvrir. Il est également futur citoyen et prendra donc part à la vie en collectivité du centre en faisant acte de ses droits et devoirs.

### 4- Les familles

Le parent et au plus large les familles sont le troisième angle de cette relation structure-enfant-parent. Il est essentiel que l'équipe d'animation mette en place des moyens pour impliquer les familles. Nous avons intégré cela dans nos objectifs, nos actions proposées sont notamment l'accueil café, l'implication des parents sur des événementiels, des sorties...Ainsi, avec les familles, nous pouvons avoir un autre regard de l'accueil de loisirs. Les ressentis et propositions des parents sont importants pour faire vivre et évoluer la structure.

### 5- Le service municipal de restauration

Les agents mis à disposition par la commune de la Seyne-sur-mer sont formés pour la préparation du service de restauration et l'entretien des locaux de Lucie Aubrac. Certaines personnes assurent déjà ces missions sur l'année scolaire, elles connaissent quelques fois les enfants, cette particularité est intéressante au niveau de la relation enfants-partenaires.





## 6- Les intervenants extérieurs

Qu'ils soient professionnels ou bénévoles, les intervenants apportent un regard extérieur et permettent l'ouverture de l'ALSH sur ce qu'il l'entoure.

Par leurs compétences et connaissances particulières, ils enrichissent les animations.

## 7- Les partenaires

Type	Détail
Associatifs	MAEFE - Foyer Wallon Berthe - Centre Social et Culturel de Berthe - UFOLEP- Espace Solidarité-AVEF - AMIQ
Prévention	APEA – Service Santé de la ville
Institutionnels	Police nationale et municipale – Pompiers – Réseau mistral – OPHLM - Education Nationale - Ville de La Seyne – Caf 83 – TPM – CG 83 – Région PACA - DDASS



## IX. Journée type

PERIODE		Tranches horaires moyennes	Principales phases (les phases pendant les séjours sont notées en bleu)
VACANCES		8h15	Arrivée des animateurs - préparation du matériel Réveil – toilette - petit déjeuner
		8h30/9h00	Accueil des enfants et des parents - Ateliers d'accueil Prise en charge des enfants
		9h00/9h30 9h30/9h45 9h45/11h45 11h45/12h00	Début de l'activité Collation fournie par le centre Activités Rangement Retour au calme
	MERCREDIS	12h00/14h00	Repas fournis par la cantine scolaire municipale de l'école Lucie Aubrac Accueil et départ des enfants inscrits à la ½ journée Horaires modulables selon les activités Repas collectif
		14h00/16h00 16h00/16h15 16h15/16h45 16h45/17h00	Activités Goûter fourni par la cantine scolaire Reprise des activités Rangement avec les enfants Retour au calme
		17h00	Départ des enfants Retour au gîte
		A partir de 17h15 19h15	Réunion l'équipe d'animation - Régulation et préparation des activités Temps calme – Toilettes Régulation, bilan et préparation des activités
		19h15/20h00	Préparation du repas
		20h00/21h00	Repas
		21h00	Veillée puis coucher (l'heure du coucher est fonction de l'âge des enfants et des activités de la veillée)

## X. Ressources et moyens

### Ressources humaines

Personnel permanent	
Fonction	Qualification
Coordonnateur enfance/jeunesse/famille	DEJEPS
Directrice accueil de loisirs	BAFA / BAFD en cours
Animateurs	BAFA

Personnel non permanent	
Fonction	Formation ou Qualification
Animateurs (vacataires)	BAFA
Stagiaires	BAFA, BPJEPS ...

Intervenants	
Fonction	Statut ou Qualification
Animateur	bénévole
Intervenants spécifiques	prestataire

### Moyens spatiaux

#### Cité de la Présentation

1 appartement d'environ 70 m<sup>2</sup> composé de :

- 1 bureau
- 1 espace d'accueil
- 1 salle polyvalente 6/11 ans
- 1 espace cuisine
- 1 espace ados
- 1régie
- 3 WC

#### **Moyens matériels**

- Deux minibus (9 places) pour les sorties pédagogiques et activités extérieures,
- Deux ordinateurs avec un accès internet, un téléviseur, une chaîne hi-fi,
- Mobiliers : Tables, chaises,
- Régies de matériels pédagogiques et fongibles,
- Un équipement de sonorisation,
- Matériel complet de camping,
- Matériel sportif,



## XI. Public ciblé et capacité d'accueil

Enfants adhérents de l'association âgés de 6 à 16 ans soit un potentiel d'accueil de 22 enfants âgés de 6 à 11 ans et de 16 adolescents âgés de 12 à 16 ans.

Au niveau de la réglementation, les capacités d'accueil sont fixées à :

- 45 personnes (enfants et personnel d'encadrement) pour La structure de la Présentation

### Répartition du public selon leur âge et capacité d'accueil

Tranches d'âge	Nombre d'animateurs	Capacités d'accueil
<b>6/11 ans</b>	4	22
<b>12/16 ans</b>	2	16
<b>direction</b>	<b>1</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>38</b>
<b>Cette capacité d'accueil est évolutive selon les besoins, cependant le nombre maximum de personnes accueillies dans nos locaux ne peut excéder 45 personnes</b>		

#### Nota :

- Mixité géographique : les publics sont inscrits quelque soit le territoire de résidence même si le public de la cité de la Présentation est davantage ciblé.
- Pour certaines actions, il est possible de mixer les différentes tranches d'âges.
- Certains enfants n'ayant pas atteint 12 ans dans l'année civile d'adhésion et scolarisés en 6ème peuvent, sur demande de leurs parents et après validation de la direction, être versés dans la tranche des 12/16 ans.
- Les groupes d'enfants étant limités, les effectifs surnuméraires seront versés sur la liste d'attente.

## **XII. La cité de la présentation et notre public**

L'association Nouvel Horizon a été désignée pour mener à bien un projet sur la cité de la Présentation afin de maintenir une continuité éducative sur le territoire. Le financement a été attribué pour deux actions : l'accueil de loisirs et l'accompagnement à la scolarité pour 30 enfants (ALSH plus ACS) âgés de 6 à 11 ans accompagnés de deux animateurs. Nous avons sollicité nos partenaires institutionnels pour avoir davantage de soutien et pouvoir proposer des actions de qualité envers le public adolescents et nous investir davantage sur l'amélioration du cadre de vie des habitants. Notre démarche a aboutie à l'obtention d'un agrément d'animation locale accordé par la CAF.

;

### Le territoire :

Cette cité, implantée dans le quartier des Mouissèques (composés de la Présentation, des monts des oiseaux, et de la Rouve) est située à proximité du centre-ville, du site des anciens chantiers navals de la commune et reste très proche du littoral. Elle est composée de 189 logements HLM, est à taille humaine, mais reste très isolée malgré son emplacement. Les habitations sont dégradées, les espaces extérieurs ne sont pas entretenus et les aires de jeux sont détériorés voire inexistantes.

Des travaux d'isolation et de mise aux normes ont été entrepris depuis en novembre 2012 (menuiseries, plomberie, électricité, peinture et carrelage dans les zones humides) financés par la caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS).

Il y a peu de vie et d'échanges entre les gens, beaucoup de personnes sont cloîtrées dans leur logement et en sorte qu'en cas de nécessité, nous découvrons souvent des personnes (de tout âge) résidentes dans la cité méconnues de notre équipe d'animation. Nous relevons aussi des problèmes de voisinage et de querelles entre générations. L'architecture de ce lieu est sécurisante, « l'espace vert » est situé au centre des bâtiments, il n'y a pas de routes traversantes, certains enfants sont libres de sortir seul, côtoient les jeunes stagnant dans leur cité, dégrade leur lieu de vie et s'exposent à différents risques. Un effet néfaste d'enfermement, de repli, et de crainte du monde extérieur persiste dans toutes les générations.

Nous approprierons notre accueil de loisirs à toutes ses problématiques sociales rencontrées sur ce territoire. L'idée est de positionner les enfants au cœur de toute réflexion. Dans la projection et dans l'aménagement de leur espace de vie, dans l'organisation de leur temps libre et dans le partage et la participation de temps festifs avec l'ensemble des générations de la cité de la Présentation.

Notre structure étant inadaptée à l'organisation d'un accueil de loisirs, nous avons réalisé des travaux pour la rendre nettement plus fonctionnelle et avons prévu des espaces identifiés pour le groupe des 6/11 ans et le groupe des adolescents.



Nous vous présentons ci-dessous, un tableau de synthèse, récapitulant les actions socio-éducatives menées aujourd'hui par nouvel horizon sur ce territoire.

### XIII. Tableau de synthèse des actions socio-éducatives de l'ALSH

Constats	Points forts	Points faibles	Hypothèses d'amélioration
<p>Animations enfance/jeunesse</p> <p>Accueil d'un public âgé de 6 à 16 ans</p>	<p>Animations cohérentes et variés pour le groupe des 6/11ans</p> <p>Taux de fréquentation maximum atteint chez les 6/11 ans durant les vacances</p> <p>Augmentation du nombre d'enfants 6/11ans sur les mercredis</p> <p>Adolescents aujourd'hui demandeurs d'animations durant leur temps libre</p> <p>Enfants issus de la cité de la Présentation à 50% Des mouissèques à 40% Autres 10%</p>	<p>Animations en fonction des circonstances financières pour les adolescents</p> <p>Difficulté à faire adhérer les ados</p> <p>Public ados volatile</p> <p>Public en grande difficulté sociale</p> <p>Manque de mixité chez les ados</p>	<p>Mobilisation des partenaires financiers</p> <p>Mutualisation des moyens avec les différents acteurs sociaux</p> <p>Se rapprocher des éducateurs de l'APEA</p> <p>Investir les ados dans l'organisation de leur espace</p> <p>Animations de rue, créer un réel espace ados, impliquer les jeunes dans des projets individuels ou collectifs</p> <p>Proposer des animations répondant aux besoins et aux attentes des filles</p> <p>Favoriser la mixité chez les animateurs</p>
<p>Existence d'une articulation de projets</p>	<p>Mobilisation autour de projets répondant aux besoins du territoire</p> <p>Animatrice de l'ALSH polyvalente, très bon relationnel avec les familles</p>	<p>Population difficile à mobiliser</p> <p>Difficultés à mobiliser les familles sur des animations participatives</p>	<p>Investir l'ensemble de la population dans une démarche d'amélioration de leur cadre de vie et dans le mieux vivre ensemble à travers des animations de l'accueil de loisirs</p>
<p>Espace peu approprié à l'accueil d'un public enfants/jeunes</p>	<p>Lieu identifié par la population</p> <p>Existence d'espace identifié pour chaque tranche d'âge</p>	<p>Espace ados peu spacieux</p> <p>Manque d'espace d'activité</p> <p>Manque d'espace pour stockage</p>	<p>Investir les enfants dans la réflexion et l'aménagement de leur espace de vie et dans l'aménagement de la structure</p> <p>Aménagement des locaux selon le besoin et les attentes de notre public</p>

## **XIV. Présentation du projet**

### **XII.I Tableau des objectifs et actions**

A partir des éléments ci-dessus, de nos motivations et en accord avec la direction, nous avons dégagé les orientations stratégiques et les objectifs afin de définir les champs d'actions de notre projet. (cf. tableaux ci-après)

En agissant sur les manques, les besoins et les difficultés s'exprimant dans la vie sociale, l'association Nouvel Horizon suscitera un développement à terme d'une politique socio-éducative envers l'enfance, la jeunesse et leur famille permettant :

- une égalité des chances de réussite de tous les enfants et jeunes du quartier ;
- une ouverture de la population de la cité de la présentation au monde contemporain, qui leur donnera l'envie et les moyens de se projeter et de construire leur avenir ;
- une participation des jeunes et de leurs familles à la vie de la cité et de l'association

Ces éléments nous permettent ainsi de présenter notre projet d'actions qui s'adresse en priorité aux enfants et aux jeunes âgés de 6/16 ans issus de la cité de la Présentation et des alentours, mais aussi aux familles, qui, dans leur rôle d'adultes responsables, nous accompagnerons dans nos missions sociales, éducatives et culturelles.

Ce projet structuré et structurant, à vocation socio-éducative, se décline sur une période de septembre 2014 à juillet 2015. Par son énergie, il répondra aux attentes et aux besoins des enfants de l'ALSH de la Présentation et animera ce territoire en mal de reconnaissance.

Ainsi, les chapitres suivants se déclinent comme ceci :

- Le tableau des objectifs et des actions
- Les fiches actions
- L'échéancier du projet
- Le tableau de bord
- Le budget prévisionnel